



<http://ud38.reference-syndicale.fr/>

accueil@cgtisere.org

<https://www.facebook.com/CGT38/>

POUR LA BIENTRAITANCE DE NOS ANCIENS,

Exigeons des places supplémentaires en Ehpad !

Un article du Dauphiné libéré du mardi 23 juillet atteste d'un manque de 9 000 places au niveau des EHPAD (établissement pour personnes âgées dépendantes) sur l'Isère. Depuis de nombreuses années la CGT alerte les pouvoirs publics sur ce problème récurrent.

Un collectif s'est monté sur Villefontaine et ses alentours pour réclamer la construction d'un EHPAP public, avec une pétition, des courriers envoyés aux élus.

Le département et l'ARS (agence régionale de santé) reconnaissent la situation de manque de places, notamment sur l'agglomération Grenobloise mais se déchargent sur le plan régional de santé 2018-2028 qui n'a prévu aucune places nouvelles, autres que celles déjà financées.

Cette situation ne peut plus durer, car elle a des conséquences dramatiques sur les conditions de travail des personnels qui sont épuisés et connaissent un taux d'accidents du travail bien supérieur à la moyenne nationale toutes entreprises confondus.

Les conditions d'hébergement des résidents se détériorent également, enlisant des situations de maltraitance induites.

La CGT exige des moyens supplémentaires au niveau de la construction d'EHPAD et des embauches du personnel de santé qualifié pour faire face aux enjeux à venir.

Dominique LIBAULT, médiateur du gouvernement a élaboré un rapport pour préparer une nouvelle loi cet automne.

Il évoque la possibilité d'augmenter de 25% le nombre de personnel dans les EHPAD, ce qui est nettement insuffisant.

Dans le cadre des luttes actuelles, les personnes des EHPAD exigent 40 000 embauches immédiates au niveau national, sachant que la revendication d'un soignant par résident est fondamentale alors que la moyenne actuelle est de 0,63.

La future loi devrait intégrer ces demandes, tout comme le financement global de la perte d'autonomie, par la sécurité sociale.

L'union départementale CGT organise une conférence de presse pour débattre de l'ensemble de ces sujets et de ses propositions, le mardi 10 septembre 2019 à 11 heures (salle 402 au 4^{ème} étage, Bourse du Travail de Grenoble)

Grenoble, le 18 août 2019